

Publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary du vendredi 13 décembre 2024

Mont-Tramelan

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 61 du règlement d'organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 6 décembre 2024 est déposé publiquement au secrétariat communal du 13 décembre 2024 au 12 janvier 2025.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil municipal, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan

2723 Mont-Tramelan, le 13 décembre 2024

Le Conseil municipal